



WOLU – INTER – QUARTIERS

WOLU – INTER – QUARTIERS ... en action !



Janvier / Février 2018

Bimestriel N° 203

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: G. Ralet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles



Wolu-Inter-Quartiers se modernise

Cette année 2018 sera placée sous la bannière de la modernisation à Wolu-Inter-Quartiers. Vous l'avez peut-être déjà remarqué mais depuis le début de l'année, notre association arbore un nouveau logo, plus moderne. De plus, nous sommes entrés dans le web 2.0 avec la création d'une page Facebook afin de vous tenir informés au plus tôt de nos activités, mais aussi de pouvoir nous contacter et débattre encore plus facilement. D'autres changements auront encore lieu tout au long de l'année, dans nos publications ou encore sur notre site web.

En attendant vous pouvez dès à présent nous rejoindre sur Facebook et sur notre site internet.

Nicolas Moulin, Coordinateur.



WOLU – INTER – QUARTIERS

Nouveau logo de Wolu-Inter-Quartiers

Page facebook de WIQ :
www.facebook.com/woluinterquartiers

Journées du Patrimoine, 15 et 16 septembre 2018.

Cette année, les Journées du Patrimoine seront consacrées au thème « Le Patrimoine, c'est nous ! ». Favorisant les partenariats entre communes, institutions, associations ou groupe d'habitants, le programme soutient des projets en lien avec des initiatives citoyennes qui veulent faire découvrir de manière originale et différente des lieux, des sites ou des activités particulières. C'est l'ancrage citoyen et des associations locales qui comptent ! Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'action du Parlement européen qui a proclamé 2018 « année européenne du patrimoine culturel » dont l'objectif est d'encourager la mise en valeur du patrimoine culturel de l'Europe en tant que richesse partagée.

Suite à l'appel lancé par la Région de Bruxelles-Capitale pour solliciter des idées sur le patrimoine dans les quartiers, une centaine de projets ont été sélectionnés et seront repris dans le programme officiel des Journées européennes du Patrimoine en septembre 2018 (15-16 juin 2018)

A Woluwe-Saint-Lambert, plusieurs projets ont été choisis. Parmi ceux-ci, nous citerons deux projets qui concernent plus particulièrement nos comités de quartier membres de WIQ :

« **Roodebeek, le hameau, ses racines et son patrimoine** » :

Ce projet est issu d'un partenariat entre la Commune et le Comité Hameau de Roodebeek (« Demain à Roodebeek ») et associe non seulement la Commune et les habitants du quartier, mais aussi les Maisons des Jeunes et le CPAS. Plusieurs activités sont prévues : au pavillon de Roodebeek se tiendra une exposition de photos du quartier (photos anciennes et récentes) et d'objets artistiques ou en lien avec le quartier ; un atelier de création d'hôtels à insectes et des nichoirs ainsi que de dessins d'enfants sera organisé, des visites guidées sur le patrimoine et le développement durable seront prévues dans le quartier ainsi que dans le parc de Roodebeek ; certains lieux intéressants seront également accessibles.

Un appel aux habitants qui auraient des souvenirs, des objets ou des photos caractéristiques du quartier ou qui possèdent un talent artistique particulier est lancé (écrire à : demain.a.roodebeek@gmail.com; ou téléphoner au 02/770.38.40)

Exposition photographique à la Métairie Van Meyel :

Parallèlement, Wolu-Inter-Quartiers et les Comités du Haut Woluwe réalisent une exposition retraçant l'évolution de l'urbanisation de la commune au travers de cartes postales, d'anciennes photographies ainsi que des photographies récentes et actuelles.

Dans ce cadre, vous êtes également invité à participer à l'exposition ! Il vous suffit de nous faire parvenir vos photos anciennes ou cartes postales concernant notre belle commune par courriel (woluinterquartiers@hotmail.com) ou prendre contact par téléphone au 02/762.39.44.

Si vous êtes intéressés à contribuer d'une manière ou d'une autre à ces journées, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Thérèse Sobieski, Hameau de Roodebeek.

Nicolas Moulin, Coordinateur de Wolu-Inter-Quartiers..



be 2018
be heritage
be.brussels



WWW.HERITAGE.BRUSSELS
BRUZZ bxl

Les plantes sauvages comestibles

Depuis l'aube de l'humanité, la chasse, la pêche et surtout la cueillette des plantes sauvages ont permis la survie de notre espèce. Elles nous ont non seulement nourris, mais aussi soignés étant à la fois aliment et médicament.

Mais ce savoir sur les plantes sauvages comestibles s'est ensuite marginalisé. Ces « plantes de disette » tout juste bonnes à nourrir les « rustres », voire les animaux, ont été jugées indignes des hommes civilisés, pour lesquels il fallait de la viande et des produits raffinés d'origine exotique. La révolution industrielle et l'exode rural qui s'ensuivirent et plus tard le développement des industries agro-alimentaires, nécessitant une diminution croissante du nombre de plantes cultivées et commercialisées en grand ont fait le reste, portant un coup fatal à la diversité alimentaire.

Et pourtant quelle immense biodiversité végétale que celle offerte par les plantes sauvages comestibles, en comparaison à nos pauvres références culinaires ! En effet, elles sont très nombreuses, plusieurs centaines poussant spontanément dans notre flore. Nombre d'entre elles sont à notre portée, dans notre environnement proche. Nous les croisons sans même les voir, devenues celles qu'on ne reconnaît plus, qu'on ne regarde plus.



Cet article a été rédigé pour les Maître-Maraîchers.

Plus d'informations sur leur site web.



La Chicorée sauvage.
« *Secrets et vertus des plantes
médicinales* »,
Sélection du Reader's Digest,
1977, p. 113



Mauve Sylvestre.
« *Secrets et vertus des plantes
médicinales* »,
Sélection du Reader's Digest,
1977, p. 194

Au mieux, on les méprise, plus généralement, on les élimine, car on ne peut protéger que ce que l'on aime, et on ne peut aimer que ce que l'on connaît. Pourtant, quand on les invite à table, on ne les voit plus de la même façon.

Heureusement les choses bougent et on commence maintenant à redécouvrir ces trésors de la nature qui participent à notre santé et à notre autonomie alimentaire. Les plantes sauvages étant beaucoup plus riches en principes actifs que nos aliments habituels, leur valeur nutritionnelle de qualité les rend précieuses pour notre organisme. Elles ont en outre l'avantage d'être pauvres en calories.

Mais comestible, ne veut pas dire consommable à volonté. Certaines personnes sont plus sensibles que d'autres à ces apports importants en substances précieuses. C'est pourquoi la plupart des plantes sauvages doivent être consommées avec modération et occasionnellement : tout aliment devenant un poison si l'on en abuse !

La récolte des plantes dans la nature a ses exigences et quelques règles élémentaires s'imposent.

- Tout d'abord, il est impératif de ne consommer que les plantes que l'on a identifiées avec certitude. En cas de doute s'abstenir, même si les plantes toxiques sont peu nombreuses et les cas d'empoisonnements dus aux végétaux rares : les accidents les plus fréquents étant dus aux baies.

Les lieux favorables à leur développement, leur habitat est un critère d'identification important. La récolte des plantes dans la nature suppose aussi de connaître les périodes auxquelles on a toutes les chances de les trouver et les périodes où leur saveur est optimale.

- Ensuite, il est essentiel d'éviter les zones polluées par les humains (bords des routes, surfaces cultivées traitées...) ou les animaux (zones proches de pâtures contenant des déjections de troupeaux).

- Il faut se garder également de prélever une espèce protégée, donc en voie de disparition ou qui n'est pas présente en abondance.

De plus, tout prélèvement doit être soumis à l'autorisation du propriétaire, c'est-à-dire le propriétaire du sol.

Il est important aussi de ne récolter dans la nature, que ce dont on a réellement besoin dans l'immédiat, sans déraciner la plante à moins de vouloir en préparer la racine.

Les plantes sauvages sont à déguster sitôt ramassées par temps sec, aussi fraîches que possible et uniquement les plantes saines.

Ne jamais utiliser de sacs plastiques dans lesquels la fermentation est rapide et où les plantes risquent de s'abîmer, mais plutôt des sacs en papier, en tissu ou des paniers en osier, qui permettent l'évaporation.

- Une fois en cuisine, surtout laver soigneusement les plantes, plusieurs fois avec quelques gouttes de vinaigre, afin d'éliminer toute trace d'urine et d'excrément d'animaux sauvages.

Mais pourquoi ne pas accueillir ces sauvageonnes dans son jardin, afin de pouvoir rapidement les cueillir et d'en disposer en quantité ? Nombre d'entre elles peuvent être cultivées facilement chez soi, même en ville sur une terrasse. Elles poussent quasiment toutes seules, ne demandant presque aucun travail, si ce n'est de limiter leur développement pour certaines.

En plus de leur qualité esthétique, elles résistent bien mieux aux parasites, aux maladies, à la sécheresse, au froid, que les cultivars commerciaux.

Et enfin, elles attirent beaucoup plus de butineurs que les variétés horticoles, dont la multiplication des pétales ou l'hypertrophie des fleurs s'est souvent faite au détriment de la production de pollen et de nectar par la

plante.

Ci-dessous, une sauvageonne intéressante à adopter, sous forme de fiche, contenant les informations nécessaires pour les reconnaître, les récolter et les cuisiner. D'autres fiches seront publiées dans nos prochaines éditions. Elles concernent toutes des plantes vivaces très communes de notre flore, faciles à trouver et à identifier... et rustiques.

Catherine De Saeger,

Maitre-Maraîcher.

La Paquerette

- **Nom commun** : fleur de Pâques, fleur d'amour, petite marguerite, petite marguerite de Pâques...
- **Nom latin** : *bellis perennis* L.
- **Famille** : asteracées
- **Cycle** : vivace
- **Exposition** : plutôt ensoleillée ; mi-ombre
- **Sol** : tout type de sol, mais bien drainé et plutôt compact
- **Taille** : de 5 à 15 cm
- **Période de floraison** : de février à novembre ; la plus abondante vers Pâques
- **Couleur de la fleur** : petite fleur blanche, souvent teintée de rose ou de pourpre aux extrémités, au cœur jaune
- **Multipliation** : semis et division
- **Habitat** : très répandu ; prairies fauchées, pâturages, bords des chemins, talus, friches, pelouses...
- **Confusion possible** : avec les autres espèces de pâquerettes, comestibles
- **Constituants** : huile essentielle, tanin, mucilage, principe amer, vitamines, en particulier vitamine K, carotène, teneur élevée en calcium...



«Les fleurs du bien. Plantes et fleurs comestibles, Bachir Henni, Guide des savoirs, Editions Savoirs de terroirs, 2005», p. 156

Utilisation culinaire :

Plante entière:

On peut récolter la pâquerette en toute saison, mais c'est au printemps que les feuilles sont les plus tendres et que le goût des fleurs et des jeunes feuilles est le plus agréable.

Les jeunes feuilles, les boutons floraux et les petites fleurs, hachés, se dégustent rajoutés en petite quantité aux salades composées. C'est un ingrédient incontournable des salades sauvages printanières.

Devenues fermes, les feuilles peuvent être rajoutées ciselées finement, dans les purées de pomme de terre, dans différentes recettes de légumes, dans les sauces, les omelettes, en soupe, terrine, ou avec du fromage blanc aux herbes...

Fleurs et boutons floraux:

Crues, les fleurs ou les pétales servent de décoration dans les salades, les salades de fruits, les glaçons, diverses boissons, sur les plats cuisinés et les desserts. On peut aussi les confire ou les incorporer dans les omelettes. Cuits, boutons floraux et fleurs entrent dans la composition de farces. On peut également préparer un « vin » aromatisé avec les fleurs de pâquerettes, en faisant fermenter leur infusion sucrée.

Les boutons peuvent se préparer au vinaigre comme des câpres en guise de condiment.

Mise en garde:

chez certaines personnes, la pâquerette peut s'avérer légèrement irritante. Ce désagrément disparaît si on la fait cuire ou si on l'utilise crue en petite quantité mélangée à d'autres plantes.

Le rôle des arbres en milieu urbain

Les comités de quartier du Haut Woluwe et leurs habitants militent depuis de nombreuses années déjà pour le maintien et l'amélioration de l'environnement de leurs quartiers, la grande majorité de leurs initiatives répondant à cet objectif dont entre autres la création de 3 composts de quartier et de bacs potagers dans les parcs Itterbeek et Timmermans ainsi que la plantation toute récente de plus de vingt fruitiers dans le parc Timmermans.

Ce sont aussi les habitants qui, voici plusieurs années déjà, se sont mobilisés avec succès pour sauver un arbre (érable sycomore) situé sur l'actuel parking d'Aldi, dans le haut de l'avenue Albertyn.

A noter également qu'à l'avenue Marie-José, à l'arrière de l'Institut des Sourds et Muets, les habitants riverains (16 au total), ont acheté ensemble une parcelle également arborée à front de rue afin de maintenir intacte, cette bande de terre.

Plus récemment, les comités de quartier viennent d'introduire, via Wolu-Inter-Quartiers, une demande de mise sur la liste de sauvegarde du 127 avenue Marie-José, villa et jardin arboré.

Les comités et les habitants se sont encore mobilisés à quatre reprises déjà contre un projet immobilier au 38 rue Servais-Kinet, projet sacrifiant une partie du jardin et un arbre à front de rue ; lors du 4^{ème} et dernier projet en date, les habitants et les comités ont présenté lors de la commission de concertation, une alternative qui maintient l'arbre à front de rue ; les autorités communales ont quant à elles, refusé le permis d'urbanisme mais le promoteur a introduit un recours au Collège de l'urbanisme. Les comités et Wolu-Inter-Quartiers ont adressé un courrier commun au Ministre Président de la Région de Bruxelles-Capitale qui in fine doit statuer ; ils espèrent que leur voix sera entendue. Ce sont à chaque fois, des îlots de verdure arborés que les comités et les habitants souhaitent ardemment voir maintenus en tout ou partie.

Avec le changement climatique qui se profile à grands pas à nos portes et ses conséquences en terme environnemental, le rôle des arbres en général et plus particulièrement en ville revêt une importance cruciale pour l'avenir, notamment pour contrer ou réduire les îlots de chaleur urbain (ICU en abrégé), mais pas seulement.

Définition d'un îlot de chaleur

"Les îlots de chaleur urbains sont des élévations localisées des températures, particulièrement des températures maximales diurnes et nocturnes, enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines ou par rapport aux températures moyennes régionales."

Ils sont le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres sur la santé.

La différence de température entre un îlot de chaleur urbain et les secteurs environnants peut atteindre 12°C.

La chaleur accablante peut créer certains malaises et exacerber des maladies chroniques préexistantes. Les îlots de chaleur urbains créent également des variations climatiques locales, en plus de diminuer la qualité de l'air et de l'eau, ce qui affecte non seulement l'être humain, mais les écosystèmes avoisinants. Les effets d'un îlot de chaleur sont en effet d'autant plus importants lors de canicules, lesquelles devraient augmenter en intensité et en nombre avec les changements climatiques.

Principales causes des îlots de chaleur

Les causes sont variées, mais plusieurs parmi les principales sont direc-



Potager Timmermans et son compost



Vue sur l'arbre présent sur la parcelle du 38 rue Servait-Kinet.

tement liées à la façon dont sont aménagées nos villes. Elles ne sont donc pas inéluctables et peuvent aisément être corrigées et ou atténuées.

En voici ci-après quelques unes mais la liste n'est certes pas exhaustive :

- La diminution de la végétation et de l'eau de surface ;

Végétation et plans d'eau sont deux vecteurs d'évaporation de l'eau (par évapotranspiration chez les plantes), qui permet de transférer l'énergie du soleil en chaleur latente, réduisant du même coup la température ambiante. Les nombreuses surfaces asphaltées (puisqu'elles remplacent des zones végétalisées et perméables) sont là aussi en cause puisqu'elles limitent la rétention de l'eau par le sol en la dirigeant rapidement vers les réseaux d'égout, puis les cours d'eau.

- Les émissions de chaleur anthropiques ;

L'activité humaine est source d'émission de chaleur qui vient s'ajouter à la chaleur ambiante du milieu. L'activité industrielle, les transports et la climatisation sont les principales sources anthropiques de chaleur. En effet, les moteurs des machines industrielles, des véhicules et des climatiseurs génèrent de la chaleur. Ainsi, dans un véhicule à l'arrêt, surchauffé par le soleil, l'automobile dont le moteur roule pour faire fonctionner la climatisation empire la situation qu'elle combat.

- La morphologie urbaine ;

La forme urbaine (notamment la dimension des bâtiments et l'espace entre eux-ci) influence à sa façon les îlots de chaleur urbains. Les grands édifices peuvent créer de l'ombre et réduire le rayonnement solaire au sol. Mais lorsque le rayonnement pénètre entre les bâtiments, il augmente la superficie de surfaces absorbant le rayonnement solaire. La nuit venue, la chaleur de la canopée urbaine est piégée par une couche d'air frais qui se forme sur les toits des édifices. Ainsi, le rafraîchissement naturel de nuit ne peut s'opérer. Ultimement, ce phénomène contribue également à la création de smog.

Solutions possibles

Des solutions existent et sont principalement liées à l'aménagement du territoire.

En voici quelques unes mais encore une fois, la liste n'est certes pas exhaustive :

- Réduire les surfaces minéralisées ;
- Réduire les surfaces asphaltées telles que la largeur des rue, le nombre de places de stationnements ... ;
- Verdir les espaces publics et les bâtiments ;
- Planter des arbres partout où c'est possible ;
- Retenir l'eau en ville ;
- Réduire la production de chaleur anthropique (efficacité énergétique des bâtiments, réduction du trafic automobile ...)

La Région de Bruxelles-Capitale est une ville qui présente un taux de "verdurisation" sensiblement moindre dans le centre qu'en périphérie. Elle est en outre caractérisée par un taux d'imperméabilisation moyen qui est passé de 26% à 47% entre 1955 et 2006 (ULB-IGEAT, 2006). Ce phénomène s'est encore accentué ces dernières années, suite à la pression démographique. Les derniers grands espaces « vierges » de béton ont reçu pour la plupart, avec l'instauration du PRAS dit démographique, une affectation de logements et/ou infrastructures de béton.

Comme d'autres villes, elle présente donc les conditions pour dévelop-

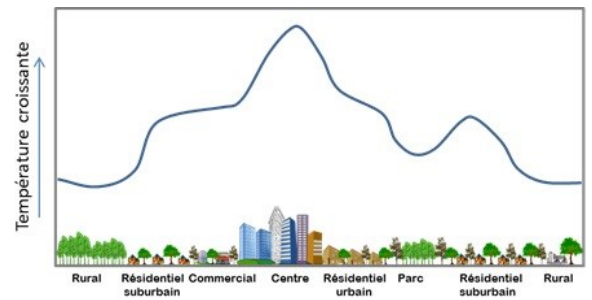
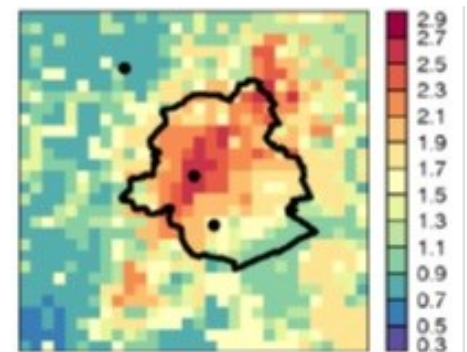


Illustration du profil thermique caractéristique d'un îlot de chaleur urbain.

D'après Akbari et al. (1992). "Cooling our communities - a guidebook on tree planting and light colored surfacing.", U.S. Environmental Protection Agency, Office of Policy Analysis, Climate Change Division, Berkeley : Lawrence Berkeley Laboratory



Répartition spatiale de l'îlot de chaleur urbain bruxellois nocturne, moyenné sur 30 ans (1961-1990) : Source : Hamdi et al., 2014



*Catalpa à feuille d'or remarquable
situé Rue de la Rive, 77.*

Menacé par un projet immobilier



*Érable sycomore, inscrit sur la liste
de sauvegarde, situé sur le parking
du Aldi avenue Albertyn.*

*Sauvegardé grâce à la mobilisation
des riverains*

per des îlots de chaleur urbains.

Rôle des arbres en milieu urbain

Un arbre mature fournit les besoins quotidiens en oxygène à 4 personnes, et peut perdre jusqu'à 450 litres d'eau par évapotranspiration par jour, soit l'équivalent de 5 climatiseurs qui fonctionnent 20h/jour.

Une plante grimpante qui couvre le mur du côté soleil de la maison réduira la chaleur de celle-ci, de manière significative.

Il est urgent de se rappeler et de garder en mémoire que les arbres :

- Améliorent la qualité de l'air (ils produisent de l'oxygène et réduisent la présence des gaz polluants dans l'air) ; c'est certes une des principales et non des moindres caractéristiques des arbres ;

- Rafraîchissent l'air ambiant grâce à leur ombrage et à l'évapotranspiration ;

- Fournissent un habitat à la faune et favorisent le maintien de la biodiversité ;

- Captent les poussières, filtrent les aérosols en suspension et les polluants atmosphériques (ils réduisent le nombre de jours de smog où la température de l'air dépasse 18°C) ;

- Améliorent la qualité de l'eau de ruissellement ;

- Sont un rempart efficace contre les inondations (Ils régulent l'eau dans le sol, diminuant les risques d'inondation, de débordement des égouts) ; tout récemment, la ville de Copenhague (smart city), pour se prémunir contre les inondations, conséquences inéluctables du changement climatique, a prévu de planter 100.000 arbres et ce, avec l'adhésion et l'enthousiasme des habitants ;

- Ils stabilisent le sol grâce à leur enracinement profond, limitant ainsi l'érosion ;

- Ils améliorent la qualité du sol ;

- Ils préservent la qualité de l'eau ;

- Entraînent des effets positifs sur la santé (les espaces boisés améliorent le bien-être physique, psychologique et psychique des individus résidant en ville - la présence d'arbres dans un lieu de convalescence assure un rétablissement plus rapide des patients hospitalisés) ;

- Les espaces boisés limitent la pollution sonore ;

Conclusion

Les inondations et les phénomènes d'îlots de chaleur sont les deux aléas climatiques majeurs que doivent craindre les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette conclusion vient d'une analyse réalisée par deux bureaux d'études, Ecores et CO²Logic.

Par conséquent, les autorités politiques ne peuvent plus faire l'impasse sur ces conséquences climatiques et environnementales. Les cocktails ozone/chaleur transformeront nos villes en chaudrons irrespirables dans les décennies à venir. Chaleur et pollution seront un tremplin pour les infarctus et les AVC.

Par conséquent le monde politique se doit d'anticiper ces phénomènes en adaptant l'aménagement du territoire en conséquence, en préservant au maximum les zones perméables, les zones d'eaux (noues, mares, ruisseaux ...), les zones arborées, en plantant de nouveaux arbres partout où c'est possible.

C'est une question de viabilité et de santé publique.

Béatrix Tilquin,

Membre des comités de quartier du Haut Woluwe.

Conférence : "Soudan : Les causes de l'Exil"

L'arrivée de jeunes soudanais en Europe suscite des questions sur les raisons de cet exil.

Poursuivi par la cour Pénale internationale pour crime de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, le président soudanais Omar El Béchir entretient néanmoins des relations privilégiées avec nos gouvernement européens.

Pour en savoir plus, nous vous convions à la conférence-débat **Soudan : Les causes de l'Exil**.

Le dimanche 11 mars à 18h30 à la salle des conférences (niveau -1) de l'Hôtel Communal situé Avenue Paul Hymans, 2 à Woluwe-Saint-Lambert.

La conférence sera rythmée par plusieurs interventions:

- Notre Bourgmestre, M. Olivier Maingain vous accueillera ainsi que les intervenants.

- M. Ismail Taha, ressortissant soudanais et représentant du comité « Sudan action group » (Mouvement pour la démocratie au Soudan) évoquera la situation au Soudan.

- Mme. Giovanna Constanza de la CIRÉ asbl (Coordination, Initiatives pour Réfugiés et Etrangers) qui se penche depuis plus de 60 ans sur les questions des demandeurs d'asiles, réfugiés et étrangers avec ou sans titre de séjour nous retracera la route des migrations à partir de la corne de l'Afrique.

Dimanche 11 mars à 18h30—Gratuit

Salle des conférences de l'Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert

Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 WSL

Cette conférence est organisée par : Mouvement Chrétien pour la Paix W.S.L; SUDAN ACTION GROUP et le Groupe "Commune hospitalière" de Woluwe-St-Lambert. .

En collaboration avec: CIRE, CNCD-11.11.11, L'asbl Soleil d'hiver et la Ligue des Familles de Woluwe-St-Lambert.

Avec le soutien de la commune de Woluwe-St-Lambert.



Omar El Béchir, président du Soudan.



LÀ OÙ LES MIGRANTS SONT DES CITOYENS COMME LES AUTRES

N'oubliez pas de visiter de temps en temps notre site internet www.wiq.be Et de vous abonner à notre lettre d'information électronique



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : Nicolas Moulin, coordinateur : Tél.: 02 762 39 44

Email : woluintertiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin de 6 à 10 € / an, selon ...



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

